

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93-413-1931 Secours.

n° 93-413-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 avril 1931

Numéro JO
n° 413 du 30/04/1931

TEXTE INTÉGRAL

un secours de trois cents francs, une fois payé, est accordé à la nommée Ebla Hareyd, Fourlaba, veuve de Naif Abdallah, ex-surveillant des travaux publics de la Côte française des Somalis.